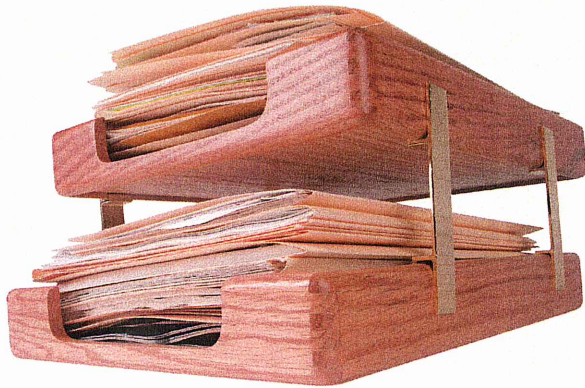


ADC
La Chaux-de-Fonds

Association pour la Défense des
Chômeurs
Premier-Mars 15 Case postale
2300 la Chaux-de-Fonds
Tél. 302 913 96 33
info@adc-ne.ch www.adc-ne.ch



Rapport d'activité 2018

Le Comité



Les co-présidents :

Didier Berberat

Janine Bärtschi

Les membres

Pierre Friedli

Anne-Lise Lagger

Philippe Lagger

Yves Scheurer

Gaston Verdon



Rapport d'activité 2018

Au cours de l'année 2018, tant les membres du comité que les bénévoles ont fourni un travail d'excellente qualité, dans la continuité des années précédentes. Cela a été d'autant plus méritoire que l'activité de l'association s'est déroulée dans un contexte financier difficile, la subvention cantonale ayant été réduite de dix pour cent pour l'année 2018, mesure qui n'a heureusement pas été prolongée en 2019. On peut d'ailleurs signaler que le déficit pour l'exercice 2018 qui s'élève à CHF 5268,45 correspond presque exactement à la baisse de la subvention cantonale de CHF 5500.-, d'ailleurs budgétée. S'y ajoutaient des incertitudes quant au renouvellement de la convention avec l'État, ce dernier exigeant un nouveau contrat de prestation plus détaillé assorti de nouvelles exigences en termes de contrôle. A ce sujet les deux ADC du canton continuent de se concerter régulièrement et négocient ensemble ledit contrat de prestation avec le Service de l'Emploi, dans l'optique de mieux faire reconnaître leur rôle social évident destiné à aider les demandeurs d'emploi et les personnes les plus précaires de notre communauté. La signature de cet acte juridique devrait intervenir avant les vacances d'été 2019.

Concernant la situation sur le marché de l'emploi, nous constatons qu'une paupérisation du salariat et une précarisation d'une partie des contrats de travail se développent dans un contexte global de stagnation des salaires et d'un recours croissant aux contrats de travail atypiques (sur appel, à zéro heure garantie). Nous observons aussi une progression des stages et des contrats d'insertion. Les prestations de travail « gratuit » ne concernent plus seulement les travaux ménagers, la garde des enfants, les soins aux proches ou l'engagement citoyen, mais de plus en plus les « mesures de marché du travail » de l'assurance-chômage et les « activités de réinsertion » de l'aide sociale. Ce sont dans les faits des milliers d'heures de travail exercées gratuitement, ou quasi gratuitement, pour faire fonctionner associations, services publics et entreprises, en dehors de tout droit du travail et de toute reconnaissance sociale. Ces

stages et contrats d'insertion ne sont plus seulement une manière d'acquérir de nouvelles compétences, mais permettent aussi de vérifier la motivation et la bonne volonté des demandeurs d'emploi, future garantie de leur acceptation d'emplois précaires et mal payés, motivation et bonne volonté remplaçant ainsi sécurité de l'emploi et salaires décents.

Ces constats ont été réalisés dans le cadre des rencontres régulières de l'Alliance contre la ségrégation sociale, de nos permanences et de nos contacts nombreux et réguliers avec les chômeurs et les précaires. Pour les années à venir, les associations membres de l'Alliance se sont fixé deux objectifs : la lutte contre le travail précaire et le travail sur appel et la lutte contre le travail non rémunéré, deux phénomènes qui vont de pair et participent à la libéralisation du travail dans les espaces publics et privés.

Dans un registre plus positif, nous saluons le retour de la Commission tripartite de l'assurance-chômage qui s'est réunie à nouveau au mois de décembre pour la première fois depuis trois ans. Les associations de défense des chômeurs cantonales avaient insisté pour que la commission se réunisse à nouveau rapidement, le secteur de l'insertion professionnelle en pleine restructuration nécessitant un regard paritaire sur ses mutations.

La Journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre, organisée conjointement par les deux associations de défense des chômeurs du canton en collaboration avec le Centre social protestant et le Centre de culture ABC, s'est déroulée pour la première fois à la Chaux-de-Fonds : par une belle journée ensoleillée, cette manifestation a rencontré un beau succès populaire et médiatique.

Sur le plan du travail quotidien de soutien aux chômeurs, nos fidèles bénévoles fournissent des prestations d'aide et de conseil de plus en plus techniques et exigeantes quant aux connaissances informatiques. Pour pouvoir aider efficacement les demandeurs d'emploi, ils doivent eux aussi comprendre et répondre aux exigences accrues des instances du chômage, afin d'éviter que ces nouvelles exigences deviennent autant d'opportunités de pénalisation. Le grand nombre des intervenants dans le domaine de l'insertion professionnelle ne leur facilite pas non plus la tâche, chacun de ces « spécialistes » ayant des conceptions divergentes et même contradictoires quant à la rédaction des CV et lettres de motivation et, de façon générale, aux moyens de retrouver un emploi.

Rappelons que notre Assemblée générale a eu lieu le 3 mai 2018 et a fait l'objet d'un procès-verbal. A cette occasion, le Comité et l'Assemblée ont pris congé avec gratitude de notre amie Rosy Lobosco, co-présidente, qui s'est beaucoup impliquée dans notre ADC.

Le Comité, qui s'est réuni à 8 reprises en 2018, tient à adresser ses vifs remerciements à notre référent, Sylvain Aubert qui s'engage de façon remarquable et avec compétence pour l'ADC. Notre reconnaissance va aussi aux personnes sans emploi qui font vivre notre association, aux collaborateurs, stagiaires et bénévoles, Martine Dubois, Catherine Brandt, Aline Frey, Marie-Pierre Greiner, Ralph Zürcher, à l'État de Neuchâtel, aux Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, aux différents services cantonaux et communaux, à nos généreux donateurs et à tous nos partenaires.

Les deux co-présidents souhaitent enfin adresser leur gratitude à leurs collègues du Comité qui s'engagent également bénévolement et de manière exemplaire pour faire vivre notre association.

Les co-présidents :

Janine Bärtschi et Didier Berberat

Le référent :

Sylvain Aubert



Pertes et Profits

	Comptes 2017	Comptes 2018	Budget 2018
PRODUITS			
Subvention cantonale	55 000.00	49 500.00	49 500.00
Subventions communales	19 000.00	19 000.00	19 000.00
Cotisations et dons	1 430.00	1 300.00	1 500.00
Jetons de présence commissions	600.00	0.00	0.00
Tirelire	3 966.05	4 253.20	4 000.00
	79 996.05	74 053.20	74 000.00

CHARGES

Salaire et charges sociales	58 433.50	58 282.00	58 500.00
Location	10 444.95	10 592.90	10 500.00
Électricité, gaz, taxe déchets	481.10	467.05	500.00
Assurances	578.95	578.95	600.00
Fournitures de bureau, photocopies	1 723.60	1 259.45	1 500.00
Agencement et réparations	34.90	0.00	0.00
Ordinateurs	1 635.35	234.90	1 000.00
Téléphone, internet	797.85	785.40	800.00
Frais postaux	248.30	588.95	250.00
Frais abonnements journaux	987.35	938.00	800.00
Documentation	55.00	55.00	55.00
Cafés/boissons/entretien	1 196.50	1 378.55	700.00
Cotisations à des associations, soutiens	470.00	450.00	200.00
Frais de déplacements	1 385.85	467.00	1 000.00
Frais d'animation	2 536.40	2 574.00	2 000.00
Cadeaux, aides diverses	1 276.20	669.50	700.00
	82 285.80	79 321.65	79 105.00

Résultat de l'exercice

	-2 289.75	-5 268.45	-5 105.00
--	------------------	------------------	------------------

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	31.12.16	31.12.17	31.12.18
Actifs circulants			
Caisse	416.30	146.90	250.85
Postfinance	16 632.94	15341.49	9569.69
Postfinance - deposito	45 939.05	47139.05	48339.05
Banque BCN – garantie loyer	2 535.55	2534.95	2534.35
c/c FAS	5 504.40	3124.30	2624.30
Actif transitoire		300.00	
Total actifs circulants	71 028.24	68 586.69	63 318.24
TOTAL DE L'ACTIF	71 028.24	68 586.69	63 318.24
PASSIF	31.12.16	31.12.17	31.12.18
Exigibles à court terme			
Passifs transitoires	151.80		
Total exigibles à court terme	151.80	0.00	0.00
Réserves			
Réserve locations locaux	6 000.00	6 000.00	6 000.00
Réserve salaire	20 274.15	20 274.15	20 274.15
Réserve maison partage	20 000.00	20 000.00	20 000.00
Réserve de soutien aux chômeurs	5 000.00	5 000.00	5 000.00
Réserve pour imprévus	4 500.00	4 500.00	4 500.00
Réserve pour actions sociales	3 000.00	3 000.00	3 000.00
Total exigibles à long terme	58 774.15	58 774.15	58 774.15
Capital de l'association			
Capital	12 049.39	12102.29	9812.54
Résultat de l'exercice	52.90	-2289.75	-5268.45
	12 102.29	9 812.54	4 544.09
TOTAL DU PASSIF	71 028.24	68 586.69	63 318.24

LA CHAUX-DE-FONDS A l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, une troupe bien singulière est montée sur scène, au théâtre ABC. Et ces demandeurs d'emploi avaient des choses à balancer!

PAR VINCENT.COSTET@ARCINFO.CH

Is sont les quatre débout dans la lumière crue, sous les applaudissements nourris et libérateurs.

Patrick, Lutz, Olivier et Serge sont tous demandeurs d'emploi dans la vie, et hier sur scène. Comédiens pour une seule pièce, ils ont eu, pendant cinquante minutes, le courage de se mettre à nu et de raconter comment le marché du travail s'est ingénié à les broyer.

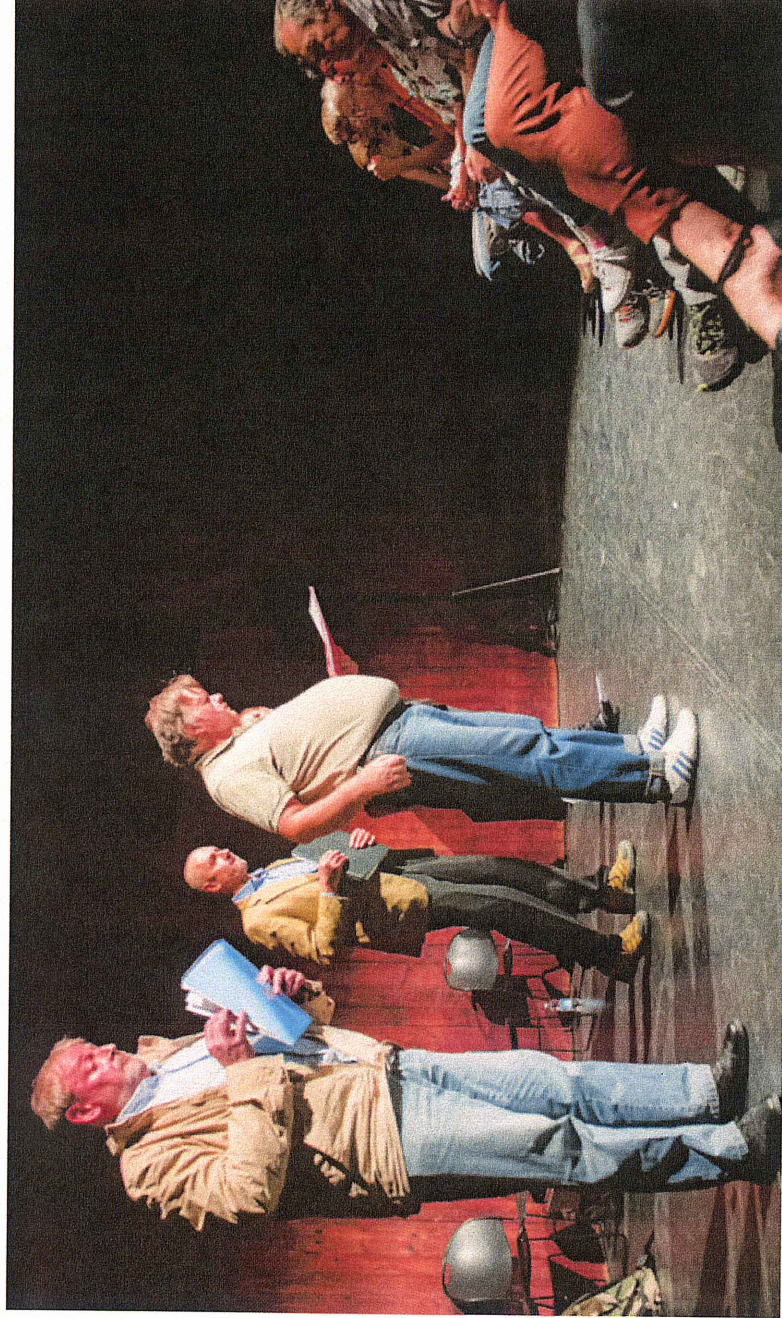
Le théâtre ABC, à La Chaux-de-Fonds, accueillait hier la troisième représentation de «Chômage, tabous et préjugés», dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère.

Les associations de défense des chômeurs (ADC) du canton ont sollicité pour l'occasion une troupe montée par leur «cousine» genevoise.

Purgatoire de l'emploi

«Blanche n'a pas pu venir, elle est en gain intermédiaire», a prévenu d'entrée la metteuse en scène Cathy Sottas, visiblement contrariée que le marché de l'emploi précaire lui pique une comédienne. Ensuite, le spectateur a découvert une salle d'attente: un purgatoire de l'emploi, où chacun prend son ticket et tire son numéro.

Le scénario fait la part belle aux confidences, prononcées seul face au public, personnelles ou inspirées d'un «recueil de préjugés» édité pour les 30 ans de



Patrick, Lutz, Olivier et Serge sur la scène du théâtre ABC, à La Chaux-de-Fonds. LUCAS VUITEL

l'ADC de Neuchâtel. «J'ai effectivement été président de la commission du personnel d'une entreprise cotée en Bourse, et j'ai remarqué qu'elle n'avait jamais eu d'employé de plus de 62 ans. En fait, le fonds de prévoyance de la boîte était actionnaire de la société...», a répondu l'un des comédiens à une question du public, une fois le spectacle terminé.

Dans le feu de l'action, ces acteurs d'un jour ont parfois hésité

entre la feuille qu'ils avaient comme béquille sous les yeux, et leur authentique vérité. Eclats de rire dans la salle.

Le scénario était entrecoupé de scènes où s'enchaînaient les formules toutes faites habituelles, celles qu'il faut prononcer ou écrire lors d'un entretien d'embauche, ou sur des centaines de lettres de motivation. Du genre: «Devancer les attentes des clients est chez moi une seconde na-

ture», «Vous allez vite vous rendre compte qu'avec moi, vous avez fait le bon choix». Eclats de rire dans la salle.

Patrick, Lutz, Olivier et Serge se sont bien lâchés sur ces formules de politesse qui en deviennent insultantes: «Malgré l'intérêt que suscite votre candidature...», «Nous formons nos meilleurs vœux pour votre avenir professionnel», etc. Leur formulation, moins hypocrite et plus comique? «Certai-

nes candidatures ont des mensurations qui correspondent mieux à notre mandant...» Rires encore.

Lancés, les quatre comédiens ont aussi dénoncé le langage managérial – et son cortège d'anglicismes: «focus line», «self leadership horizontal», «total quality assurance», etc. –, «qui est à la langue ce que le chewing-gum est à la gastronomie», Paul

«Le travail rend libre»...

Le spectacle de ces laissés-pour-compte du marché de l'emploi s'est parfois fait plus provocateur, voire subversif. Allons-y crescendo. D'abord le discours politique: «Je suis là devant vous à raconter des salades, comme un député PLR.» Ensuite, la lutte des classes, d'un air comique de fou qui pourrait passer à l'acte: «Aujourd'hui, il n'y a plus d'aristocrates, mais je verrais bien des têtes de managères se balancer aux lampadaires.» Enfin, la dénonciation de doctrines destructrices: «Le travail rend libre» (la traduction allemande peut aider à comprendre l'allusion). Avant d'ajouter: «Pardon, on parle ici d'une autre époque...»

Exutoire à la colère et au découragement, cette pièce a permis à ses acteurs de «sortir de ce traumatisme» du chômage, de ne plus se sentir seuls, «de faire à nouveau partie d'une équipe, d'appartenir enfin à quelque chose».

Certaines candidatures ont des mensurations qui correspondent mieux à notre mandant.

UN ACTEUR

LISANT UNE MISSIVE ÉVIDEMMENT FICTIVE